





COMPTABILITE ECONOMIQUE ENVIRONNEMENTALE AU SENEGAL

Plan national pour l'élaboration des comptes et feuille de route pour leur utilisation

Synthèse

OBJECTIF

L'objectif général de l'élaboration du Plan National pour l'Avancement de la Comptabilité Economique Environnementale et le Développement d'une Feuille de Route pour l'Utilisation des Comptes au Sénégal est de renforcer la mise en place du Système de Comptabilité Economique et Environnementale (SCEE) au Sénégal à travers une approche flexible et modulaire, pour des politiques factuelles orientées vers le développement durable.

Tableau 1: Planning du besoin de financement du Plan (en millions de FCFA)

ANNEES		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	Total
Actualisation des comptes	Nombre	1(1)	1		4		2	5	2	15
Actualisation des comptes	Coûts	pm	3,5		14		7	17,5	7	49
Elaboration de nouveaux comptes	Nombre	4(1)	1	2	1	2				10
Liaboration de nouveaux comptes	Coûts	pm	14	28	14	28				84
Coûts totaux des comptes		pm	17,5	28	28	28	7	17,5	7	133
Budget équipement		8				8				16
Budget ressources humaines.		75	75	75	75	75	75	75	75	600
Fonctionnement (CP;CT, communication, etc.)		50	50	50	50	50	50	50	50	400
Total financement		133	142,5	153	153	161	132	92,5	132	1149

⁽¹⁾ Pour 2023, le financement des comptes à actualiser ou à élaborer est censé être assuré par les projets encours de mise en œuvre (COPEERNICEA et DSNU).

Tableau 2: Planning d'élaboration des comptes

LEGENDE:	Compte à actualiser	Comptes à élaborer

ANNEES	20	23	20	24	20)25	20	26	20	27	20	28	20	129	20	30
1-Compte de la couverture des terres																
2-Compte de la biodiversité																
3-Compte de l'eau douce écosystémique																
4-Compte du biocarbone																
5-Compte de la capabilité écosystémique totale																
6-Actualisation de l'étude sur la contribution de l'Environnement au PIB																
7-Actualisation des comptes des Forêts																
8-Compte de l'étendue des écosystèmes																
9-Compte des flux physiques de l'énergie																
10-Dépenses de Protection de l'Environnement																
11-Comptes des minerais																
12-Comptes des pêches																
13-Dépenses liées aux risques et catastrophes naturelles																
14-Comptes sur la pollution atmosphérique																
15-Comptes des biens et services environnementaux																
Elaboration 4ème SNDS 2024-2028																
Revue à mi-parcours du Plan																

Tableau 3: Présentation des axes stratégiques, des objectifs stratégiques et des résultats attendus

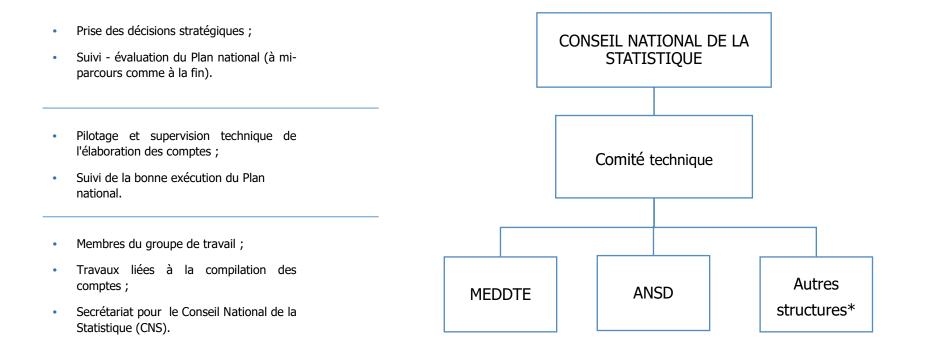
Axes stratégiques	Objectifs stratégiques	Résultats attendus		
L'élargissement progressif du champ de	Pérenniser les comptes déjà produits	Les comptes sont régulièrement actualisés.		
couverture de la comptabilité économique et environnementale	Produire de nouveaux comptes	Le champ de couverture de la comptabilité environnement s'est élargi grâce à l'intégration de nouveaux comptes.		
	Renforcer les ressources humaines	De plus importantes possibilités de formation (aussi bien initiale que continue) en comptabilité environnementale sont offertes. Une masse critique d'agents maitrisant la comptabilité économique est disponible.		
Le renforcement des capacités des acteurs	Renforcement des capacités des structures impliquées	Les structures en charge de l'élaboration des comptes sont plus outillées pour réaliser leurs missions.		
	Ajuster le cadre institutionnel et organisationnel	Le cadre institutionnel et organisationnel est favorable à la mise en place du SCEE.		
Le développement de la production de la	Assurer la production des données nécessaires à l'actualisation des comptes déjà produits	Le déficit en données pour l'actualisation des comptes est de plus en plus réduit.		
Le développement de la production de la statistique environnementale	Planifier la production des données nécessaires à l'élaboration de nouveaux comptes	Un programme de production de données est élaboré. La production de nouveaux comptes est facilitée par la disponibilité de données produites par anticipation.		
	Développer et orienter la communication	Un programme de communication est élaboré.		
La promotion de l'utilisation des comptes environnementaux	Renforcer la sensibilisation et le plaidoyer	Les décideurs et les autres acteurs sont sensibilisés sur l'importance de la comptabilité environnementale à travers la conduite de diverses activités.		

Tableau 4: Récapitulatif des activités à mener selon les phases et les types de comptes à élaborer

Types de comptes à élaborer	Données requises	Actions à mener
Première phase		
1. Comptes physiques		
1.1 Forêts	Superficies des forêts ; des milieux à végétation arbustive et/ou herbacée ; des espaces ouverts, sans ou avec peu de végétation ; des forêts et milieux semi-naturels et leur évolution dans le temps Superficies des aires marines protégées, des parcs et des réserves	Exploiter les bases de données de la Direction des Eaux et Forêts (SIEF) et du Centre de Suivi Ecologique.
1.2 Terres	Environnement physique de base : superficie des étendues de terre et d'eau (objectif : apprécier l'avancée de la mer et des autres cours d'eau) ; Couverture terrestre : nature physique de la surface terrestre (zones construites, zone de végétation naturelle, etc.) ; Utilisation des terres : terrains urbains, terres rurales, terres agricoles, terres de loisirs, les parcs, forêts exploitables, etc.	Exploiter la base de données du Centre de Suivi Ecologique et de l'Institut National de Pédologie Besoin d'acquérir des images Landsat (certaines sont gratuites mais pas toutes), vérifier les dates pour l'utilisation des terres, envisager des enquêtes de terrain pour la validation.
1.3 Eau	Offre et demande des ressources en eau (souterraines, surface) Stocks dans les retenues, stocks d'eaux souterraines Utilisations économiques de l'eau (irrigation, mines, industries, génie civil, ménages et tertiaire, etc.)	Exploiter la base de données de la Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) Réalisation d'enquêtes complémentaires (éventuellement)
2. Comptes monétaires		
2.1 Dépenses de protection de l'environnement (APU, Reste du monde)	Dépenses effectuées par l'Administration et le reste du monde pour la prévention, la réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement (gestion des eaux usées et des déchets, protection de la biodiversité, de l'environnement marin et des paysages)	Exploiter la situation des crédits pour l'administration (BCI, exécution budgétaire) et pour les autres intervenants (CL, PTF)
2.2 Taxes liées à l'environnement	Taxes sur l'énergie (produits énergétiques) Taxes sur les transports Taxes sur la pollution (pollution mesurée ou estimée, gestion des déchets solides, nuisances sonores) Taxes sur les ressources (consommation d'eau, exploitation des ressources sylvicoles et minières).	(DGD)

Types de comptes à élaborer	Données requises	Actions à mener	
2.3 Dépenses contre les	Dépenses contre les catastrophes naturelles (tempêtes, canicules, inondations, érosion	Exploiter la base de données de la Direction de la Protection Civile et la Situation	
catastrophes naturelles	côtière, feux de brousse, invasions acridiennes, etc.).	d'exécution budgétaire de l'Etat (SEB)	
catastrophies naturenes	cottere, reax de broasse, invasions achialennes, etc.).	Réalisation d'enquêtes complémentaires (éventuellement)	
Deuxième phase			
		Réaliser une enquête pour les entreprises industrielles et les ONG (renseignements sur	
		les pratiques de gestion environnementale, technologies environnementales adoptées	
1. Dépenses de protection de		par l'industrie pour prévenir la pollution ou lutter contre la pollution ; coûts supportés	
l'environnement (Entreprises,	Dépenses effectuées par les entreprises, les ménages et les ONG pour la prévention, la	par l'industrie pour la mise aux normes - réglementation, conventions, accords	
	réduction ou la suppression des dégradations de l'environnement (gestion des eaux usées et	volontaires)	
Ménages,	des déchets, protection de la biodiversité et des paysages)	Exploiter les données d'enquêtes ménages de l'ANSD (taxe sur les ordures ménagères	
ONG)		Réaliser une enquête nationale ménage pour mieux apprécier l'effort consenti par les	
		ménages en matière de protection de	
		l'environnement	
2. Consommation d'énergie	Consommation d'énergie primaire (charbon de bois, bois, biomasse) des résidents	Exploiter les bases de données existantes (SIE/DE, CNH, Douane, enquêtes PROGEDE,	
2. Consommation d'energie	Exportations d'énergie	enquête ménages telles que l'EHCVM)	
		Exploiter les bases de données disponibles de la Direction de l'Environnement et des	
3. Pollution atmosphérique :	Emissions atmosphériques (GES) par polluant	Etablissements Classés, de la Direction de la Protection civile et du Centre de Suivi	
Emissions de l'air	Emissions atmosphériques (GES) par secteur	Ecologique pour identifier les polluants concernés et faire une clé de répartition entre	
		les branches.	
4. Actualisation des comptes	Données nécessaires à l'élaboration des comptes satellites de la promière abase (b.m. 1)	Collecte et exploitation des dennées secondaires requises	
satellites de type 1	Données nécessaires à l'élaboration des comptes satellites de la première phase (type 1)	Collecte et exploitation des données secondaires requises.	
5. Comptes des biens et services	Evaluation de la contribution de l'environnement au PIB	Exploiter les données des comptes nationaux de l'ANSD et celles collectées dans le	
environnementaux	Evaluation de la contribution de l'environnement au PIB	cadre du projet	

Figure 1: Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du plan national



(*) En fonction de la thématique du compte à élaborer, le groupe de travail sera complété par les structures concernées par la thématique.

Tableau 5 : Canevas feuille de route

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
	ODD15 . Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux 15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre 15.1.2 Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème) 15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts
1-Compte de la couverture des terres (1)	LPSEDD-2021-2025: Programme 1 : Lutte contre la déforestation et la dégradation des terres	Protéger et gérer durablement les ressources forestières Procéder à la reforestation et la reconstitution du couvert végétal dans les centres urbains et les zones de terroir dégradées ; Développer les chaines de valeurs des produits forestiers non ligneux	Volume de bois sur pied Taux de boisement
		Restaurer les forêts classées et gérer de façon durable les terres	Nombre de projets engagés dans la restauration de forêts classés
	LPSEDD-2021-2025 : Programme 3 : Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques	Lutter contre l'érosion côtière et fluviale	Nombre d'aménagements structurants de lutte contre l'érosion côtière et fluviale
2-Compte de la biodiversité (1)	LPSEDD-2021-2025:Programme2 : Conservation de la biodiversité, gestion des aires protégées	Améliorer la conservation de la biodiversité ; Gérer durablement les aires protégées et zones humides	Proportion de la zone marine protégée

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		Renforcer la surveillance épidémiologique des maladies de la faune sauvage	
		Améliorer la gestion de la biosécurité	
	ODD 6 : Garantir la qualité et la viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, et l'accessibilité à des sanitaires	6-6 : Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, y compris les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.	6-6-1.Pourcentage du changement dans l'étendue des écosystèmes aquatiques au fil du temps. (comprendre l'évolution de ces écosystèmes dans le temps)
	Volet Ressources en eau de la Contribution Déterminée au niveau National	Procéder à une gestion intégrée des ressources en eau (maîtrise de la ressource : connaissances disponibilité, des flux, de la qualité, de la demande, des usages)	Consommation d'eau par habitant
3-Compte de l'eau		Construire des bassins de rétention	Nombre de bassins de rétention réalisés par an
douce écosystémique		Dessaler l'eau de mer	Proportion d'eau dessalée dans la production d'eau potable
		Procéder à des transferts d'eau	Indicateur 6.4.2 Niveau de stress hydrique : prélèvements d'eau douce en proportion des ressources en eau douces disponibles
		Démultiplier les forages	Nombre de forages réalisés par an
	LPSD MHA-2016-2025 : Programme d'accès à l'eau potable	Assurer un accès sécurisé à des services d'eau potable	Pourcentage de la population utilisant un service d'eau potable « géré de manière sûre »
	(PAEP)	Renforcer la viabilité financière de l'exploitation des ouvrages	
		hydrauliques	
4-Compte du bio-	Soutenir les facteurs ou politiques favorables au renouvellem	ent naturel du biocarbone ;	
carbone (1)	LPSEDD-2021-2025 : Programme 3 : Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques	Intégration du climat dans les options de développement	Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée ou par habitant

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs				
	ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable	8.4 Améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement	8.4.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB				
	ODD15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides,	15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre				
	biodiversité	15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	15.2.1 Progrès vers la gestion durable des forêts				
	Lutter contre les freins au renouvellement naturel du biocarbone						
	ODD9 . Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	9.4 Moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement.	9.4.1 Émissions de CO2 par unité de valeur ajoutée				
	ODD12. Établir des modes de consommation et de production durables	12.c Rationaliser les subventions aux combustibles fossiles qui sont source de gaspillage, grâce à l'élimination des distorsions du marché, eu égard au contexte national,	12.c.1 Montant des subventions aux combustibles fossiles par unité de PIB (production et consommation)i				
	Promouvoir une utilisation optimale des ressources.						
	ODD 2 : promouvoir l'agriculture durable	2.3 D'îci à 2030, doubler la productivité agricole	2.3.1 Volume de production par unité de travail, en fonction de la taille de l'exploitation agricole, pastorale ou forestière				
5-Compte de capabilité totale	Un indice global de capabilité écosystémique : sur la base de 3 comptes (Carbone/Eau/Biodiversité) qui enregistrent les stocks et flux (quantités) de chaque écosystème qui la compose et leur état de santé (qualité)						

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
6-Actualisation de la contribution de l'Environnement au PIB	ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière	8.4.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB 8.4.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB Contribution de l'environnement au PIB
7-Actualisation des comptes des Forêts	ODD15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.	15.1 Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux 15.2 Promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître	15.1.1 Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre 15.2.1 Progrès vers la gestion durable des
8-Compte de l'étendue des écosystèmes	ODD 6 : Garantir la qualité et la viabilité de l'accès à l'eau d'un côté, et l'accessibilité à des sanitaires	nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial 6-6 : Protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, y compris les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.	forêts 6-6-1.Pourcentage du changement dans l'étendue des écosystèmes aquatiques au fil du temps. (comprendre comment et pourquoi ces écosystèmes dans le temps).
9- Compte des flux physiques pour l'énergie	ODD7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables, modernes, à un coût abordable.	 7.2 Accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial 7.3 Multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique 	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie 7.3.1 Intensité énergétique [rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut (PIB)]

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		7.b Développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin de fournir des services énergétiques modernes et durables à tous les habitants des pays en développement	7.b.1 Puissance installée du parc d'énergie renouvelable dans les pays en développement (en watts par habitant).
	LPDSE-2019-2023 : Programme 5 : Promotion des énergies	Intensification de la production d'énergies renouvelables dans les réseaux interconnectés tout en veillant à mitiger les risques d'intermittence ainsi que dans les systèmes isolés (hors réseaux) ;	7.2.1 Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie
	renouvelables.	Mettre un accent particulier sur la biomasse pour la production d'électricité (résidus agricoles, ordures ménagères, plantes aquatiques, etc.)	Part de la biomasse-énergie dans la production d'énergie renouvelable
	LPDSE-2019-2023 : Programme 6 : Développement de la maitrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique	Réduire de la facture d'électricité de l'Etat dans les dépenses publiques ;	Part de la facture d'électricité de l'Etat dans les dépenses publiques
	Divers programmes	Protéger l'air et le climat	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
		Gérer les eaux usées	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
10-Dépenses de Protection de		Gestion des autres déchets hors déchets radioactifs	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
l'Environnement		Protéger les sols et les eaux souterraines	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
		Protéger contre les bruits et vibrations (excepté protection des lieux de travail)	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
		Protéger les sites, les paysages et la biodiversité	Part de chaque secteur institutionnel de l'économie dans les dépenses
11-Comptes des	ODD12 : Établir des modes de consommation et de production	12.6 : Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises	12.6.1 Nombre d'entreprises qui publient des
minerais	durables	et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à	rapports sur le développement durable

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.	
		Faire profiter les populations des retombées de l'exploitation des ressources	Montant annuel consacré à la RSE par les grandes entreprises
	ITIE: Promouvoir la transparence dans les industries extractives	Encourager la publication des données exhaustives et fiables sur tous les paiements versés par les entreprises	Proportion de grandes entreprises publiant des données exhaustives et fiables sur les paiements versés
		Renforcer la redevabilité sur la chaine de valeur de l'industrie extractive	
	ODD 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	14.4 Réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable
12-Comptes des pêches		Gérer de façon durable les ressources halieutiques et restaurer les habitats marins *	
	Volet Pêche de la Contribution Déterminée au Niveau national (Il reprend certains des axes de la Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture (LSDPA 2016-2023)*	Améliorer l'efficacité de la gestion et extension des aires marines protégées et des parcs marins	Proportion de la zone marine protégée
		Promouvoir le développement de l'aquaculture durable *	Contribution de l'aquaculture à l'approvisionnement en poissons, crustacés et mollusques
		Améliorer la recherche sur la dynamique de développement de la mangrove et les services écosystémiques connexes	

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		Améliorer la sécurité des communautés de pêcheurs et des infrastructures liées à la pêche	
		Restaurer et gérer durablement les mangroves	Surface nationale de mangroves protégées
			11.5.1 Nombre de personnes décédées,
		11.5. Réduire nettement le nombre de	disparues ou directement touchées lors de
		personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les	catastrophes, pour 100 000 personnes
	ODD 11 . Faire en sorte que les villes et les établissements humains	catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement	11.5.2 Pertes économiques directes
	soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes	mesurées par rapport au PIB mondial,
		économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant	dommages causés aux infrastructures
		mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation	critiques et nombre de perturbations des
			services de base résultant de catastrophes
	ODD 13 . Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions3	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.1 Nombre de personnes décédées,
13-Dépenses liées			disparues ou directement touchées lors de
aux risques et			catastrophes, pour 100 000 personnes
catastrophes			13.1.3 Proportion d'administrations locales
naturelles			ayant adopté et mis en place des stratégies
			locales de réduction des
			risques de catastrophe, conformément aux
			stratégies suivies à l'échelle nationale
	Volet Gestion des risques et catastrophes de la CDN	Mettre en œuvre le plan national d'Aménagement du territoire et des	
		schémas directeurs	
		Procéder à la restructuration urbaine et au relogement des zones	Pourcentage d'hommes et de femmes vivant
		prioritaires	dans les zones sujettes à risque
		Renforcer les infrastructures d'assainissements et les systèmes de	Idem que 11.5.1 et 11.5.2.
		drainage des eaux pluviales dans les villes)	14cm que 11.5.1 et 11.5.2.
14- Comptes sur la	ODD 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies	3.9.1 Taux de mortalité attribuable à la
pollution		dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la	pollution de l'air dans les habitations et à la
atmosphérique		contamination de l'air, de l'eau et du sol	pollution de l'air ambiant

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
	ODD 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	11.6 Réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.	11.6.1 Proportion de déchets municipaux solides collectés et gérés dans des installations contrôlées sur le total des déchets municipaux générés, par ville
	ODD 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.	13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre
		Renforcer la surveillance épidémiologique intégrée ;	Distribution géographique et l'incidence des maladies à transmission vectorielle
		Prévenir et contrôler les maladies climato sensibles dans les zones	- Niveau de fréquence des maladies
		sujettes aux risques climatiques	transmissibles par voie aérienne, notamment
	Volet santé de la CDN	Renforcer la lutte anti vectorielle	les infections respiratoires aigües (IRA); -Degré de concentrations en substances allergogènes; -Degré d'apparition de gîtes larvaires vecteurs de maladies graves
		Améliorer le cadre de vie	
	LPSEDD-2021-2025 : Programme3 : Lutte contre les pollutions, les nuisances et les effets néfastes des changements climatiques	Intégrer le climat dans les options de développement	Nombre de politiques intégrant une analyse du changement climatique
15-Comptes des biens et services environnementaux	ODD1 . Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour)	1.1.1 Proportion de la population vivant au- dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		1.2-D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays	1.2.1 Proportion de la population vivant au- dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge
	ODD 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau	6.3 D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau	6.3.1 Proportion des eaux usées d'origine ménagère et industrielle traitées sans danger
	et d'assainissement gérés de façon durable		6.3.2 Proportion des masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne
	ODD7 . Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	7.1 D'îci à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable	7.1.2 Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres
	ODD 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal	8.4.1 Empreinte matérielle, empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant	8.4.2 Consommation matérielle nationale, consommation matérielle nationale par habitant et consommation matérielle nationale par unité de PIB
		12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement	12.4.2 a) Production de déchets dangereux par habitant et b) proportion de déchets dangereux traités, par type de traitement
	ODD 12. Établir des modes de consommation et de production durables	12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés
		12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité	12.6.1 Nombre d'entreprises qui publient des rapports sur le développement durable
	ODD 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments	14.1.1 a) Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et b) densité des débris de plastiques

Libellé des comptes	ODD associés, autres politiques associées	Cibles /Objectifs stratégiques	Indicateurs
		14.3 Réduire au maximum l'acidification des océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux	14.3.1 Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs
		14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques	14.4.1 Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable

(1): Comptes dont l'élaboration est engagée dans le cadre du projet COPERNICEA.

LPSEDD : Lettre de Politique du Secteur de l'Environnement et du Développement Durable

LPDSE : Lettre de Politique de Développement du Secteur de l'Energie.

LSDPA : Lettre de Politique Sectorielle de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture.

LPSD MHA: Lettre de Politique sectorielle de Développement Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

ITIE: Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives.

CDN: Contribution Déterminée au Niveau National du Sénégal.